

Procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 26 octobre 2009.

PRESENTS :

MM. Luc DECORTE : Bourgmestre-Président ;
Philippe MIGNON – Luc MERTENS - Pierre LANDRAIN : Echevins ;
Brigitte TROOSTERS-CORBION - Luc GAUTHIER – Thérèse DE BAETS-FERRIERE –
Serge DENIS - Natacha VERSTRAETEN - Bérangère AUBECQ - David FRITS - Fabienne
van der STRATEN WAILLET-VELGE - Patrick LAMBERT : Conseillers communaux ;
Bernard ANDRE : Secrétaire Communal.

Excusés :

Mme Anne-Marie MAILLEUX-LOUETTE : Echevine ;
MM. Marie-Claire NOEL-TONNON – Guy MICLOTTE - Jacques BREDAEL - Jean-Luc
GUILMOT - Caroline de VILLENFAGNE de SORINNES-du PARC LOCMARIA du PARC
- Charles WAUCQUEZ – Albert ABS : Conseillers communaux.

La séance est ouverte à 20 heures 05.

1. Procès-verbal de la séance du 28 septembre 2009.

Aucune remarque n'est émise par les conseillers communaux. MM. Gauthier, Aubecq et Denis s'abstiennent au vote sur le procès-verbal étant donné leur absence à cette séance du 28 septembre 2009. Le procès-verbal de cette séance du 28 septembre 2009 sera approuvé à la fin de la présente séance.

2. Communications.

Le secrétaire communal donne connaissance de différents arrêtés du Collège provincial du Brabant wallon :

- arrêté du 1^{er} octobre 2009 prorogeant le délai lui imparti pour statuer sur la décision du 31 août 2009 du Conseil communal relative aux modifications budgétaires N°1 du budget de 2009 ;
- arrêté du 17 septembre 2009 concluant à l'approbation du compte 2008 et de la modification budgétaire N°1 pour l'exercice 2009 de la fabrique d'église Notre Dame de l'Assomption de Longueville.

M. Decorte, bourgmestre, informe le Conseil communal d'un courrier au président tunisien et à l'ambassade de Tunisie en Belgique marquant l'inquiétude de la commune par rapport au climat de tension des autorités tunisiennes vis-à-vis de la citoyenne d'honneur Mme Nasraoui, ce avant le scrutin organisé en Tunisie.

M. Mignon informe le Conseil communal d'un courrier transmis par le Collège aux directions d'écoles indiquant l'interdiction de l'usage de gsm par les enfants dans l'enceinte des écoles et soulignant des conseils quant à l'utilisation des gsm.

M. Mertens informe le Conseil communal de la situation d'un dossier d'urbanisme à propos d'un projet d'installation d'une PME Chaussée de Huy ; il indique que le fonctionnaire technique a sollicité 30 jours de délai supplémentaire pour émettre son avis sur ce dossier.

M. Mertens informe le Conseil communal de la réception à la Commune du rapport environnemental sur le projet de PCA et indique qu'une commission du Conseil sera prochainement convoquée à ce propos.

SEANCE PUBLIQUE

AFFAIRES GENERALES

3. Etablissements subordonnés – Fabrique d'église Saint Bavon de Chaumont – Budget 2010 – Avis.

Délibération

4. Seditel – Approbation des points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2009.

Délibération

5. Sedilec – Demande de garantie communale sur un emprunt bancaire.

Délibération

6. Sedifin – Montée en puissance des communes dans le capital de Sedilec – Réduction des fonds propres – 2^{ème} étape.

Délibération

FINANCES COMMUNALES

7. Fiscalité communale – Arrêt de redevances et taxes pour l'exercice 2010 :

a. Centimes additionnels au précompte immobilier - Approbation.

Délibération

b. Additionnels à l'impôt des personnes physiques - Approbation.

Délibération

c. Taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés – Approbation.

Délibération

SERVICE TECHNIQUE – TRAVAUX

8. Programme triennal 2007/2009 : Egouttage et amélioration de la rue de Mèves – Approbation des conditions et du mode de passation du marché – Sollicitation des subventions du Service Public de Wallonie.

Délibération

9. Programme triennal 2007/2009 : Egouttage et amélioration de la rue d'Arnelle – Approbation du décompte final.

Délibération

10. **-Extension de l'école de Chaumont (rue des Moutons) – Approbation des conditions et du mode de passation du marché en vue de la désignation d'un auteur de projet.**

Délibération

11. **Affaire immobilière : Acquisition d'une parcelle de terrain rue des Moutons – Décision de principe.**

Délibération

URBANISME – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

12. **Elaboration d'un schéma de structure communal - Choix de mode de passation du marché – Approbation du cahier spécial des charges pour la désignation d'un auteur de projet.**

Délibération

ENVIRONNEMENT

13. **Règlement communal en matière de délinquance environnementale – Arrêt.**

Délibération

14. **Motion contre la modification des procédures aéronautiques d'approche vers la piste d'atterrissage 02 au-dessus du Brabant wallon et pour le retour à la norme historique de composante de vent de 8 nœuds uniquement sur la piste 25 – Approbation.**

Délibération

15. QUESTIONS - REPONSES

Aucune question n'est émise par les conseillers communaux.

SEANCE A HUIS CLOS

INSTRUCTION PUBLIQUE

16. **Comptage au 1^{er} octobre 2009 – Désignation d'une maîtresse spéciale de morale à raison de 4 périodes aux écoles communales de Chaumont « Le Chemin des Enfants » (2 périodes) et de Gistoux (2 périodes) – Ratifications.**

Délibérations

17. **Comptage au 1^{er} octobre 2009 – Désignation d'une maîtresse spéciale de religion catholique à raison de 2 périodes à l'école communale de Gistoux – Ratification.**

Délibération

18. **Comptage au 1^{er} octobre 2009 – Périodes d’encadrement supplémentaires en P1/P2 – Désignation d’une institutrice primaire à raison de 3 périodes à partir du 12 octobre 2009 à l’école communale de Chaumont – Ratification.**

Délibération

19. **Désignation d’un professeur de religion israélite à l’école de Chaumont à raison de 2 périodes à titre temporaire dans un emploi vacant à partir du 18 septembre 2009 – Ratification.**

Délibération

20. **Remplacements d’enseignantes en congé de maladie – Ratifications.**

Délibérations

21. **Remplacement d’un maître spécial de psychomotricité temporaire en congé de maladie à raison de 9 périodes à partir du 05 octobre 2009 – Ratification.**

Délibération

Procès-verbal de la séance du 28 septembre 2009.

Le Conseil approuve le procès-verbal de la séance susdite par 10 oui et 3 abstentions (MM. Gauthier, Aubecq et Denis absents lors de cette séance).

La séance est levée à 20 heures 50 minutes.

Le Secrétaire,
B. ANDRE

Le Président,
L. DECORTE